Faits divers & Justice 9

Drame à Guietsou

Croyant avoir tué son compagnon de chasse, il se suicide



Juldas Youga Samouana, de son vivant.

B.P. ITOUMBA M.Guietsou/Gabon

UN regrettable quiproquo a été dernièrement à l'origine d'un drame au cours d'une partie de chasse dans le département de la Mougalaba. En effet, le jour du regrettable événement, Juldas Youga Samouana alias DJ, Audrey Ibinga Ndouma et Achille Kombila Ditougou alias Déko, tous les trois originaires du village Ilendoville, situé à 51 km de Guietsou, le cheflieu du département, se rendent en brousse pour une partie de chasse nocturne. Après avoir abattu plusieurs bêtes, ils décident de regagner le bercail. Chemin faisant,

raconte Ibinga Ndouma, témoin de la scène, Youga Samouana, à cause de la lourde charge qu'il porte, marche derrière ses deux compagnons de chasse, à quelques mètres de distance. C'est dans cette position que Youga aurait ensuite aperçu devant lui une gazelle. Sans se poser de question, il aurait aussitôt tiré. Malheureusement, en lieu et place de la gazelle, c'est plutôt les cris d'Achille Kombila Ditougou qui lui parviennent. " Ah, tu as tiré sur moi! ", aurait lancé la victime, avant de s'écrouler par terre, dans une mare de sang.

Un fin connaisseur de la chasse réfute cette version des faits. D'après ses explications, le mal-



Le drame s'est déroulé dans la forêt giboyeuse du département de la Mougalaba.

heureux tireur avait certainement encore une cartouche dans son fusil et il avait oublié de verrouiller la sûreté. Puis, en marchant dans l'obscurité, il aurait trébuché et le coup serait parti accidentellement. En l'absence d'une enquête officielle pour déterminer les circonstances exactes du drame, difficile de savoir ce qui s'est réellement passé.

Ce que l'on sait, par contre, c'est que, convaincu qu'il venait de commettre l'irréparable en tuant son parent, le malheureux chasseur, paniqué, a rechargé son fusil, puis a pointé le canon à sa gorge, avant d'appuyer sur la gâchette. Il succombera rapide-

ment à ses graves blessures.

Le troisième compagnon de chasse, Audrey Ibinga Ndouma, a dû parcourir tout seul la brousse en pleine nuit pour aller annoncer la triste nouvelle au village et chercher des secours.

INHUMATION • A l'annonce de la macabre nouvelle, panique et émoi se sont emparés du village. Le commandant de brigade de Guietsou étant en déplacement, l'unique collaborateur resté au poste, informé par le chef du village, n'a pas pu se déplacer parce que dépourvu de moyen de locomotion. D'où les villageois se sont rendus sur le lieu de la tragédie sans la présence d'un officier de police judiciaire. À leur arrivée, ils ont trouvé Juldas Youga Samouana gisant au sol, sans vie, alors qu'Achille Kombila Ditougou n'était que blessé. Celui-ci sera conduit rapidement à l'hôpital de Bongolo pour y subir des soins. Faute de plateau technique approprié, la victime sera ensuite évacuée sur Libreville pour une opération consistant à extraire les plombs de son corps. Quant à Juldas Youga Samouana, il a été inhumé en présence de ses proches, amis et connaissances. DJ qui quitte le monde des vivants à l'âge de 27 ans, était employé à la préfecture du département de la Mougalaba.

Les faits d'ailleurs

Elle tue son voisin de 20 coups de couteau

DAÑS la nuit de vendredi à samedi, à La Réunion, une femme a poignardé son voisin d'une vingtaine de coups de couteau. Il semble que les faits soient survenus lors d'une dispute après une soirée arrosée. Les secours, alertés par des voisins, se sont rendus sur les lieux mais n'ont pu que constater le décès de la victime, âgée de 52 ans, qui vivait seule dans sa maison. La voisine, âgée d'une quarantaine d'années, a été interpellée par les forces de l'ordre. Une autre personne, impliquée dans ce meurtre, a également été arrêtée. Elles ont été placées toutes les deux en garde à vue.

Le violeur d'une femme retrouvé mort égorgé en prison

LE 17 novembre dernier, Vasile Nastas a suivi une femme qui sortait d'une boîte de nuit à Leigh, en Grande-Bretagne. Alors qu'elle marchait le long d'une voie ferrée, il s'est jeté sur elle, l'a emmenée de force dans une propriété, et l'a vio-lée avec une violence inouïe. Pour ce viol, il a été condamné le 27 août à la réclusion criminelle à perpétuité avec une peine de sûreté de 10 ans. Le 1er septembre, Nastase a été retrouvé inanimé dans sa cellule, après avoir été égorgé. L'homme, âgé de 49 ans, est décédé des suites de ses blessures dans l'ambulance qui l'emmenait à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour connaître les circonstances de sa

Elle meurt asphyxiée par sa fille qui a remonté la vitre de sa voi-

LE 31 août dernier à Staroe Selo, en Biélorussie, Yulia, 21 ans, se trouvait à l'extérieur de sa voiture. Elle voulait sortir sa fille de 2 ans, restée à l'arrière du véhicule, par la fenêtre. La jeune femme a alors passé sa tête par la fenêtre pour se saisir de son enfant lorsque, au même moment, la petite fille a appuyé sur le bouton de la fermeture électronique de la vitre. La vitre s'est refermée sur le cou de Yulia et sa tête s'est retrouvée coincée. La jeune maman a tenté de se dégager. En vain. Sa respiration coupée, elle a rapidement perdu connaissance. Lorsque son compagnon est arrivé, il n'a pas réussi non plus à la libérer de son étau et a dû briser la vitre pour la dégager. La victime a succombé 8 jours plus tard à l'hôpital, aux liaisons cérébrales irréversibles provoquées par

Rassemblés par JNE

l'asphyxie.

Découverte macabre à Oyem

Un indigent retrouvé sans vie à Akoakam

PME

Oyem/Gabon

UN ressortissant équato-guinéen âgé d'une soixantaine d'années a été retrouvé sans vie, le dimanche 15 septembre dernier, non loin du carrefour Akoakam, dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem. Le sexagénaire, identifié comme portant le patrnyme d'Essono, était très connu dans le quartier et ses environs. Arrivé au Gabon depuis son jeune âge avec l'un de ses proches, il exerçait depuis de nombreuses années le métier de garagiste. On disait même qu'il était l'un des meilleurs mécaniciens dans le chef-lieu du Septentrion. Mais depuis quelque temps, d'aucuns étaient surpris de le voir errer tel un indigent. dans les rues du quartier koakam.

À ce qu'il semble, il était très mal en point et son état de santé s'était dégradé." Il ne fermait pas l'œil la nuit. Il passait son temps à pleurer de souffrance", a témoigné un jeune homme qui vit dans le périmètre où a eu lieu la macabre découverte.

Essono, à en croire certains témoins, serait décédé d'une hernie qu'il aurait traînée depuis quelques années sans soins et qui, finalement,

aurait eu raison de lui. Abandonné par sa famille et n'ayant plus assez de force pour s'adonner à ses bricoles, le ressortissant équato-guinéen s'est réfugié sous la terrasse d'un bâtiment à usage commercial, non encore en service. La devanture du bâtiment situé en plein carrefour d'Akoakam lui servait à la fois d'abri, de refuge et



C'est ici qu'Essono a été retrouvé mort.

de dortoir.

Abandonné à lui-même et sans soins médicaux, Essono a finalement succombé à sa maladie dimanche, un jour saint chez les chrétiens. Deux jours avant son décès, une source affirme avoir aperçu " des femmes commerçantes d'Akoakam, en train de le laver et lui donner à manger ".

INDIFFÉRENCE TO-

TALE• Malgré ce geste de solidarité, de charité et d'amour, la grande faucheuse a finalement eu raison de l'ancien mécanicien. Informés de l'horrible découverte, le maire du premier arrondissement, John Frédéric Minang, et le substitut du procureur près le tribunal de première instance d'Oyem, Mme Mouckagni, se sont rendus sur

les lieux, pour faire le constat d'usage en compagnie des éléments de la Police judiciaire (PJ). Après de nombreuses heures d'attente vaine d'une probable arrivée des proches du défunt, l'édile a finalement ordonné le déplacement de la dépouille vers une maison des pompes funèbres de la place.

M. Minang a accordé 48 heures à la famille du disparu pour se manifester, " sinon, nous prendrons nos responsabilités en inhumant le défunt en qualité d'indigent ", a-t-il prévenu.

En attendant, une enquête a été ouverte par la PJ, pour tenter de remonter l'origine et les conditions exactes du décès du sexagénaire, dans des conditions inhumaines et l'indifférente totale des siens.